



LA PAROLE AUX NOGENTAIS

30^E RENCONTRES DE QUARTIERS

PROJET CŒUR DE VILLE

Ce projet, qui intéresse tous les quartiers, avance. La démolition doit commencer dans le courant de l'année, un marché provisoire sera implanté à proximité rue Ancellet ; le parking du centre restant ouvert. L'appel à conception-réalisation sera bientôt lancé pour un ensemble de deux halles : une halle alimentaire et une halle gourmande, avec un espace central pour se restaurer. Les habitants seront consultés à l'issue de la réception des différentes propositions. Le parking du marché sera optimisé pour gagner en capacité de stationnement, avec une extension vers le futur Monoprix qui aura une entrée directe au premier sous-sol.

MARNE-BEAUTÉ

Mise en sens unique de l'avenue Charles V

À titre expérimental, l'avenue Charles V a été mise en sens unique entre le boulevard de la Marne et l'avenue Neptune depuis août 2018. Cette expérience interroge certains riverains. L'un d'eux suggère de changer le sens de circulation avenue des Tilleuls, mais le débouché sur le square d'Yverdon serait difficile. Une étude est en cours pour trouver une solution cohérente avec la voirie de Joinville toute proche.

Inondations

La Région s'était engagée à verser des subventions aux villes sinistrées. Les nombreuses demandes ont cependant limité les actions. Qu'a fait la ville dans ce domaine ? Lire page 23.

Centre nautique

Le centre nautique sera fermé de septembre 2019 à juin 2020 pour cause de travaux. La salle de remise en forme sera déplacée à

l'étage. Au rez-de-chaussée, un restaurant ou un SPA sera aménagé, leur gestion étant assuré par l'hôtel.

Ancienne école Marie Curie

Les terres du site Marie Curie devraient être laissées sur place. Déplacer ces terres signifierait un acheminement dans une décharge à très longue durée. « *Toutes les discussions que nous avons eu avec les autorités vont dans ce sens* », souligne le maire. Si le site est décontaminé ultérieurement, la Ville souhaite y créer un parking ou une aire de jeux en plein air. En revanche, aucun bâti ne verra le jour à cet endroit. « *En France, on considère qu'un terrain n'est jamais totalement décontaminé* » a précisé le maire.

LES VISELETS

Une piste cyclable de la place Leclerc vers le bois

La Ville a demandé que la piste cyclable soit dissociée du trottoir pour piétons et du stationnement, mais le secteur est encore en travaux. Une piste cyclable sera progressivement installée avenue des Marronniers et avenue Georges Clemenceau, les jardinières en brique seront enlevées.

Projet immobilier I3F boulevard de Strasbourg

Plusieurs habitants ont fait part de leurs inquiétudes quant au projet immobilier mené par I3F boulevard de Strasbourg. Ce projet date de la période de carence pendant laquelle l'État pilotait en direct les opérations de construction de logements sociaux.

Un recours amiable a été déposé pour qu'un immeuble de 7 étages ne soit pas construit. Le maire a assuré que, suite à une convocation de l'architecte et du responsable du projet, de nouveaux plans devraient être présentés.

LE BOIS BALTARD

Centre Nogent-Baltard

À quoi sont dus les retards ? Le retard concernant le chantier est lié à un problème de phasage entre Eiffage construction, Eiffage travaux et Eiffage énergie.

Quel est l'avenir de l'avenue Watteau ? L'avenue Watteau sera réservée aux riverains et à l'accès à l'hôpital.

Quels activités et commerces seront proposés ? S'installeront un magasin de produits biologiques, des traiteurs, un restaurant, une crèche, un cabinet d'expertise comptable, des start-up, un cabinet d'ophtalmologie, etc.

Réaménagement de la place Leclerc

Le réaménagement de la place devrait être réalisé dès la fin des travaux du Centre Nogent-Baltard. Le Conseil départemental a un projet de configuration du carrefour en plusieurs espaces pour faciliter la circulation des piétons et les circulations douces. Des plantations, un agrandissement de l'espace de jeux et une reconfiguration des trottoirs sont également prévus.

PLAISANCE MAIRIE

Problèmes d'insécurité

Alertés par des problèmes d'insécurité dans le quartier Plaisance, des policiers municipaux et nationaux surveillent le secteur. La Ville est intervenue auprès du bailleur social Valophis Habitat pour

signaler des regroupements d'individus dans des halls d'immeuble et sécuriser l'ensemble.

Des caméras carrefour Julien Roger ?

Deux caméras sont en place et fonctionnent de manière efficace. Par ailleurs, le maire a souligné qu'il fallait poursuivre l'amélioration de l'éclairage public. À ce titre, un éclairage central du carrefour Julien Roger est inscrit au budget 2019.

VILLAGE

Projet d'immeuble rue de Beauté

Concernant la construction d'un immeuble de 15 mètres de haut rue de Beauté, Jacques JP Martin s'est étonné que les recours déposés contre ce permis aient été retirés une semaine avant la décision du tribunal. Il a contacté le promoteur pour en savoir plus sur ces retraits.

Le maire en a profité pour annoncer qu'il allait mettre en place une charte de la construction pour encadrer les projets et le déroulement des chantiers, ainsi que la modification du PLU pour mieux prendre en compte l'intégration des nouvelles constructions dans les quartiers et le respect de la biodiversité.

Cycles et trottinettes

Un policier municipal a rappelé qu'il était interdit de faire du vélo sur les trottoirs. À Nogent, des cyclistes sont régulièrement verbalisés. Le Parlement doit statuer prochainement sur le sort des trottinettes, considérées actuellement comme des véhicules. La Ville est en attente de la future réglementation ■